

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Penly-RGE>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Penly : Violation des RGE lors de la conduite du réacteur n° 2**

11 juin 2014

France : Penly : Violation des RGE lors de la conduite du réacteur n° 2

Le 11 juin 2014, des écarts de pilotage au cours d'une phase de redémarrage ont entraîné un non-respect des règles générales d'exploitation (RGE). Cette phase de redémarrage était consécutive à un arrêt de 2 jours décidé par EDF pour réparer une tuyauterie de vapeur d'eau, dans la partie non nucléaire de l'installation, en salle des machines.

Ce que dit EDF :

Ecart dans l'application des règles générales d'exploitation sur l'unité de production n° 2 16/06/2014

Le mardi 10 juin 2014, l'unité de production n° 2 de la centrale de Penly est mise à l'arrêt pour réaliser une opération de maintenance sur une tuyauterie en salle des machines, située dans la partie non nucléaire des installations.

Le mercredi 11 juin, à l'issue de la maintenance effectuée sur la tuyauterie, les équipes entament les opérations de redémarrage de l'unité.

Au cours de ces opérations, le seuil de température de l'eau du circuit primaire s'est retrouvé pendant 2 minutes inférieur d'un degré au seuil demandé par les règles générales d'exploitation, et la mise en service du circuit de sauvegarde permettant l'alimentation des générateurs de vapeur* s'est déclenchée.

Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, mais constitue un écart aux règles d'exploitation.

Il a été déclaré par la direction de la centrale nucléaire de Penly le 13 juin à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

* Générateurs de vapeur : échangeurs de chaleur placés entre le circuit primaire et le circuit secondaire. Le circuit primaire est un circuit fermé assurant la transmission de la chaleur produite dans le coeur du réacteur aux générateurs de vapeurs. Le circuit secondaire est également un circuit fermé. Il est chargé d'amener à la turbine la vapeur produite dans les

générateurs de vapeur. La vapeur, en faisant tourner la turbine du groupe turbo-alternateur, cède progressivement une grande partie de son énergie.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45965.html>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation (RGE) lors de la conduite du réacteur n° 2 19/06/2014

Le 11 juin 2014, des écarts de pilotage au cours d'une phase de redémarrage ont entraîné un non-respect des règles générales d'exploitation (RGE). Cette phase de redémarrage était consécutive à un arrêt de 2 jours décidé par EDF pour réparer une tuyauterie de vapeur d'eau, dans la partie non nucléaire de l'installation, en salle des machines.

Les RGE sont un recueil de règles qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions associées.

Le 11 juin 2014, dans le cadre du redémarrage du réacteur, les opérateurs en salle de commande ont procédé à différentes manœuvres d'exploitation dans l'objectif de diminuer la température de l'eau du circuit primaire. Cependant, la température de l'eau du circuit primaire a continué d'augmenter, ce qui a entraîné automatiquement l'insertion de certaines grappes de commande [1]. Les opérateurs ont alors procédé à de nouvelles manœuvres d'exploitation. Ces actions ont provoqué un refroidissement rapide du circuit primaire et la mise en service automatique du système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur.

En définitive, la température moyenne de l'eau du circuit primaire a été, pendant 2 minutes, inférieure à la valeur minimale fixée par les RGE et certaines des grappes de commande se sont trouvées, pendant 11 minutes, dans une position non-autorisée par les RGE.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, en raison des écarts avérés aux RGE, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

[1] Les grappes de commande contiennent des matériaux qui absorbent les neutrons, produits par la réaction nucléaire. Ces grappes de commande permettent, entre autre, de contrôler la réaction nucléaire.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation-RGE-lors-de-la-conduite-du-reacteur-n-2>